

LE TERME GREC ΕΞΟΥΣΙΑ
à partir du livre d'Eugenio Zolli : le Nazaréen

On le trouve en Marc 1,22 : « Et ils étaient frappés de son enseignement, car il les enseignait comme ayant autorité (εξουσία), et non pas comme les scribes », en Luc 4,32 : « Et ils étaient frappés de son enseignement, car il parlait avec autorité (εξουσία) », ainsi qu'en Matthieu 7,28-29 : « Et il advint, quand Jésus eut achevé ces discours, que les foules étaient frappées de son enseignement : car il les enseignait en homme qui a autorité (εξουσία), et non pas comme leurs scribes ».

À noter que ce terme a aussi le sens de pouvoir, puissance. Bergmann¹ attribue au mot le sens de « inspiré de Dieu » : il voit dans ce mot un reflet de l'expression rabbinique *mi pî ha-gébbutâh*, de la bouche de la puissance. Mais il n'y a pas de notion divine dans cette expression rabbinique.

Ce terme a aussi le sens de « permis », et ferait penser à un terme du langage talmudique : *reshûth*, qui a son correspondant araméen *reshûtha* : permis, autorisation, pouvoir. À l'origine ce mot indique un pouvoir, dans le sens d'une possession de la terre. Plus tard il devient porteur d'un sens abstrait et désigne un homme d'un pouvoir spirituel et moral : un homme ayant autorité.

Dans des textes liturgiques, on trouve des expressions comme : *birshûth shamayim*, « avec l'autorisation céleste », ou bien *mereshûth el elyon*, « avec permission du Très-Haut ». En Palestine, en Syrie et dans les communautés hébraïques turques et égyptiennes, il s'agit toujours du second emploi. Ceci exprime la volonté de chaque acteur de toujours demander la permission à celui qui est plus digne. Il semble ainsi que le terme hébreu *reshûth* ou l'araméen *reshûthâ*, reflète fort bien le mot εξουσία, car ces termes sont l'expression d'un pouvoir moral venant d'une autorisation. Jésus parle comme ayant l'εξουσία, non en représentant d'un pouvoir terrestre, mais comme ayant reçu l'autorisation religieuse et morale de Dieu même ! Jésus donne donc l'impression d'un retour de l'Esprit Saint de la prophétie, au milieu d'Israël.

Une autre locution cadre merveilleusement avec le style araméen talmudique et correspond encore au concept grec de l'évangile : *de-îth lêh reshûthâ* « comme un auquel est l'autorisation » / « que est à lui l'autorisation ». Elle représente la plus probable expression originelle araméenne.

Ceci manifeste une nouvelle fois les particularités de l'éloquence de Jésus, le Messie. Ceci montre encore combien le terme *neçar* évoqué dans l'étude précédente, s'applique à une proclamation énoncée d'un ton très compétent, inhabituel, artistiquement parfait, et déclamatoire.

1 Je ne suis pas parvenu à identifier cet auteur.